



Samuel Paty a-t-il été suffisamment soutenu?



ABONNÉS

L'enquête de l'Inspection générale sur la façon dont le professeur d'histoire a été accompagné par son institution, doit être dévoilée jeudi. Elle montrera, selon une source haut placée au ministère, "le soutien remarquable" dont ce dernier a bénéficié. De quoi faire taire les doutes?

C'est jeudi que doit être publié le rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale sur les circonstances qui ont précédé la mort de Samuel Paty, le 16 octobre. L'enquête, qui a déjà été transmise aux juges antiterroristes, porte sur l'attitude de la hiérarchie, du collège de Conflans-Sainte-Honorine à l'inspection d'académie des Yvelines, après les protestations émises à la suite de son cours sur la liberté d'expression et les caricatures du Prophète. "Le rapport montre le soutien remarquable dont Samuel Paty a bénéficié", confie une source haut placée au ministère. De quoi faire taire les suspicions? Un article paru la semaine dernière sur le site du Point avait instillé le doute, en révélant des extraits de mails échangés quelques jours après l'incident survenu en classe.

Le 8 octobre, huit jours avant l'assassinat, le référent laïcité évoque ainsi un entretien portant sur "les règles de laïcité et de neutralité que ne semble pas maîtriser M. Paty", puis le lendemain, une "erreur" commise par l'enseignant (que ce dernier aurait d'ailleurs reconnue).

Comment l'institution scolaire a accompagné l'enseignant

A la lecture de cet article, certains voient la confirmation de ce qu'ils craignaient juste après le drame: "Le premier réflexe de la hiérarchie – à l'exception de la principale du collège – a été de lâcher l'enseignant, présumé coupable, réagit Nara Cladera, cosecrétaire de Sud-Éducation. La préoccupation première était de ne pas faire de vagues!"

Lire aussi - Meurtre de Samuel Paty : quatre collégiens viennent d'être mis en examen

D'autres établissent une distinction. "Le soutien de la principale et du rectorat a été très net, juge Rémy Sirvent, secrétaire général du comité national d'action laïque (CNAL) et membre du SE-Unsa. Le référent laïcité, lui, ne fait pas partie de la chaîne hiérarchique."

Si le syndicaliste se refuse à commenter les extraits parus, il en tire une leçon : "Mieux vaut traiter les problèmes de laïcité à l'intérieur de l'établissement. C'est bien d'avoir un pompier qui vient éteindre le feu, mais ce serait mieux si chacun était formé pour prévenir les incendies."

L'équipe "Valeurs de la -République" envoyée à Conflans-Sainte-Honorine (-Yvelines) -a-t-elle, dès le départ, apporté un -soutien sans faille à l'enseignant? Interrogé sur l'"erreur" de Samuel Paty évoquée dans les mails, le -rectorat assure que cela ne -visait que sa décision de proposer à certains élèves de sortir de la classe s'ils craignaient d'être choqués par les caricatures.

Et répète que "l'institution scolaire a été à chaque instant, en -soutien", conseillant l'enseignant, le -prévenant quand la vidéo d'un parent d'élève le prend à partie sur -Internet, l'incitant à porter plainte (la principale en déposa une, elle-aussi) et alertant la police.

Où est "l'erreur"?

En attendant, les bribes de conversation publiées par Le Point troublent le corps enseignant. "Comment peut-on dire qu'un collègue, professeur -d'histoire chevronné, ne maîtrise pas les règles de laïcité et de -neutralité?", s'interroge -aujourd'hui la secrétaire générale de l'Association des -professeurs d'histoire--géographie, Christine Guimonnet, souhaitant attendre le rapport avant de prendre position.

Lire aussi - INFO JDD. Les connexions du tueur de Samuel Paty avec deux élèves du lycée

Mais si Samuel Paty a simplement prévenu les élèves qu'ils pouvaient sortir, sans référence à leur religion, où est l'erreur? "Dans ce cas, il a pratiqué la morale d'abstention dont parlait Jules Ferry."

Tous attendent avec impatience le rapport administratif. "L'article questionne ; ça ne -respire pas le soutien à □ 100% Mais on a besoin de connaître tous les éléments", analyse calmement Jean-Rémi Girard, le président du Snaic. "On y verra clair avec les conclusions de -l'enquête, rebondit Sophie -Vénétitay, secrétaire générale -adjointe du Snes-FSU, syndicat -majoritaire dans le secondaire. Il faut les rendre publiques." A voir si le contenu répondra à toutes les questions.